

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR ELARGI AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 28 JANVIER 2004**

*Présents :*

V. Berger, P. Binétruy, B. Delamotte, S. Douady, F. Gallet, J. Le Bourlot, M. Mouchet, J. Paul, E. Plagnol, S. Rousset, P. Schwemling, F. Vannucci.

Le conseil d'UFR élargi au conseil scientifique s'est réuni le 28 janvier après-midi en séance exceptionnelle pour examiner l'évolution du projet AIM dans le cadre des recommandations formulées lors du précédent conseil exceptionnel à ce sujet.

Après avoir entendu Pierre-Olivier Lagage exposer les modifications et éclaircissements apportés au document précédent, puis le point de vue de Pierre Binétruy et André Brahic, la discussion finale a permis d'aboutir aux recommandations et décisions suivantes, protocole d'accord entre l'UFR et le SAp.

- 1) A compter du premier janvier 2005, 7 ingénieurs CEA du SAp sont affectés, dont un à temps partiel, au laboratoire APC du futur campus PRG.
- 2) Ces chercheurs, gardant leur statut CEA, participeront dans APC en particulier au développement du thème "astrophysique des hautes énergies" avec le soutien de l'UFR et du CEA, selon un protocole d'accord plus général.
- 3) Le conseil scientifique de l'UFR confie à Pierre-Olivier Lagage, en tant que chef du SAp et candidat à la direction d'AIM, la mission de donner à cette future UMR, hébergée dans les locaux du SAp, des orientations scientifiques complémentaires de celles d'APC, laboratoire du campus PRG dans lequel le SAp est déjà fortement engagé.
- 4) Il lui est également demandé, ainsi qu'à Pierre Binétruy actuel directeur d'APC, de proposer un environnement scientifique stimulant et convivial à chacun des deux maîtres de conférences récemment recrutés par Paris 7 pour consolider APC et actuellement hébergés au SAp. Cela signifie, plus précisément, que si l'un ou l'autre de ces deux maîtres de conférences, voire les deux, faisaient explicitement la demande au président du conseil scientifique de l'UFR d'exercer, en complément de leur activité dans APC, une activité à temps partiel dans l'UMR AIM, celle-ci serait respectée sous condition que l'ensemble de ces activités soit initialement précisé en toute transparence. Les deux conseils réunis confient aux deux maîtres de conférences concernés et aux directeurs d'APC, d'AIM et de l'UFR le soin de régler cette question avant l'examen par le CNRS des demandes de création des UMR APC et AIM.
- 5) Durant les phases de construction et de consolidation de l'UMR AIM, le conseil scientifique de l'UFR ne fléchera de postes d'enseignants-chercheurs vers cette future UMR que sur le thème "planétologie", postes qui seront également ouverts au LESIA et éventuellement à des collaborations avec l'UFR des Sciences de la Terre, de l'environnement et des planètes, si cette dernière possibilité est approuvée par le conseil scientifique au terme

de sa séance consacrée à l'examen du rapport de Marcello Fulchignoni sur les perspectives de la planétologie à Paris 7.

6) Le conseil d'UFR souhaite par ailleurs que les membres CEA de la future UMR AIM participent, tout d'abord sous forme de propositions faites à l'UFR, à la mise en place de la réforme LMD et s'investissent en particulier dans les M2 liés à l'astrophysique, dans le master professionnel photo détection et dans la licence professionnelle innovations et systèmes physiques.

7) Sur la base des points précédents, l'UFR de physique accompagnera de son soutien la création de l'UMR AIM liée au CEA et située dans les locaux du SAp du DAPNIA à Saclay, Paris 7 étant sa tutelle universitaire. A ce titre, l'UFR de physique proposera des bureaux sur le nouveau campus de Paris 7 à ses enseignants-chercheurs et à leurs collaborateurs.

8) Pour s'assurer du bon fonctionnement d'un ensemble impliquant deux communautés complémentaires du SAp et dans la perspective d'élargir son soutien à l'UMR AIM, l'UFR de physique, sous la responsabilité de son conseil scientifique, organisera en 2007 un examen à mi-parcours de celle-ci, en présence d'invités de l'UMR APC et des laboratoires concernés de l'Observatoire de Paris-Meudon.